

LA POSTE NE BRILLE PAS PAR SON ZÈLE

Le **Réseau anti-arnaques** avait reçu un courrier daté du 14 octobre 2019, émanant de la directrice marketing et commerciale grand public de **LA POSTE**.

L'objectif était d'expliquer la hausse non négligeable des tarifs postaux intervenant au 1^{er} janvier 2020 : « Ces ajustements permettent d'assurer la pérennité d'un service universel avec un niveau de qualité élevé tout en modernisant nos offres pour répondre à vos usages et besoins. »

Le 29 octobre 2019, le **Réseau anti-arnaques** répond au signataire de ce courrier en réclamant une amélioration des délais de retour à l'expéditeur du courrier non distribué. En effet, ce retour peut nécessiter un délai totalement aberrant : d'un à deux mois.

Le courrier était destiné au siège social de **LA POSTE** (9 rue du Colonel Pierre Avia, 75015 Paris). Mais, par inadvertance, le **Réseau anti-arnaques** mentionne un code postal erroné (75014).

Croyez-vous qu'il arriva ? Le courrier n'a pas été distribué et a été retourné avec la mention « Défaut d'accès ou d'adressage ». Et ce pli n'est revenu que le 12 décembre 2019 à la boîte postale du **Réseau anti-arnaques**, sachant que les coordonnées de l'expéditeur étaient parfaitement lisibles au verso de l'enveloppe.

Le **Réseau anti-arnaques** était persuadé que l'adresse du siège social de **LA POSTE** était connue de tous ses employés : ce n'est apparemment pas le cas.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY** cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)